

Réunion du 4 février 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Étaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Jean MATHIA

**N° CP/2013/67 - Alimentation en eau potable et assainissement - 2321  
Contrats pluriannuels d'alimentation en eau potable et  
d'assainissement**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve dans les conditions précisées par le rapport :

- le contrat pluriannuel d'alimentation en eau potable à intervenir entre la commune de CLIMBACH et le Département
- l'avenant n° 1 au contrat pluriannuel d'assainissement à intervenir entre l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Département et le Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées (SICTEU) de la Région de Sultz-sous-Forêts
- l'avenant n° 2 au contrat pluriannuel d'assainissement à intervenir entre l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Département et le Syndicat intercommunal d'assainissement (SIA) de la Zinsel du Sud
- l'avenant n° 1 au contrat pluriannuel d'alimentation en eau potable à intervenir entre l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Département et la commune de CLIMBACH
- l'avenant n° 2 au contrat pluriannuel d'alimentation en eau potable à intervenir entre l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Département et le Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin (SDEA) - périmètre de Hochfelden et environs.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ce contrat et ces quatre avenants au nom du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130204-74623-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 12/02/13